

Note succincte concernant la "Section des enseignants étrangers", domiciliée, jusqu'à l'année académique 1969 - 1970, au Centre de Formation de l'Office de Coopération au Développement (O.C.D.).

\*==\*==\*==\*

Cette note n'a d'autre objectif que de dresser un bref historique de la section en cause, juridiquement et effectivement abolie à ce jour.

A. Au lendemain de la Libération, en 1946-1947, le Gouvernement belge prend l'initiative de créer, au sein de l'Ecole Coloniale, ressortissant depuis 1904 du Ministère des Colonies, une section nouvelle à l'intention des membres des Sociétés missionnaires du monde entier et de toutes confessions, appelés au service de l'évangélisation, de l'enseignement, de la santé publique, dans le bassin du Congo, sur le territoire de la Colonie.

Cette liberté d'action s'inscrit pour ces étrangers dans les stipulations de la législation coloniale internationale (traités de Fontainebleau et de Saint-Germain-en-Laye), l'Etat belge se réservant le droit d'imposer à ces personnes, en contrepartie des subventions officiellement accordées à leur travail, un séjour d'un an en métropole belge, destiné à leur procurer la connaissance du français, langue officielle du Congo belge, et une certaine initiation intellectuelle, politique, psychologique et biologique, à la vie sociale, professionnelle et individuelle, dans cette région d'Afrique.

Ainsi est créée la Section des missionnaires enseignants sous l'autorité du Ministre des Colonies (ensuite Ministre du Congo belge et du Rwanda-Urundi, puis Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur).

Sont admis à la section les missionnaires enseignants étrangers, à titre d'élèves libres et sur autorisation individuelle du Ministre, les missionnaires étrangers (évangélistes, enseignants, médicaux (médecins et infirmières) avec lesquels le Congo belge a conclu une subvention du chef des activités consenties par les membres de ces sociétés.

./..

Le plan des cours comporte pour une seule année d'études :

1. - Une préparation accélérée et intensive à la connaissance active du français, celle-ci étant orientée en vertu des besoins professionnels spécifiques des missionnaires ;
2. - L'aperçu de l'Histoire du Congo belge ;
3. - L'ethnographie des populations du Congo belge et du Rwanda-Urundi ;
4. - La géographie ;
5. - L'Histoire de Belgique ;
6. - L'historique et l'organisation de l'enseignement en général ;
7. - L'historique et l'organisation de l'enseignement professionnel du Congo belge ;
8. - L'hygiène tropicale et la prophylaxie ;
9. - Les institutions belges ;
- 10.- Les institutions politiques, administratives et judiciaires (des territoires coloniaux).

B. De 1947 à 1961 (Indépendance du Congo Belge, et proclamation de la République démocratique du Congo) des contingents de cent-cinquante missionnaires étrangers, en moyenne, suivirent ce programme et subirent les épreuves prévues pour obtenir l'exeat de l'Etat belge et du Gouvernement du Congo belge.

Ces personnes détentrices de titres académiques nationaux, souvent universitaires, affluaient chaque année à Bruxelles des pays industrialisés du monde entier, Etats Unis d'Amérique, Canada anglais, Scandinavie, Hollande, Grande-Bretagne et Dominions, Italie, Espagne, et même Japon et Indonésie. Les confessions protestantes, celles relevant de l'esprit de la "low church", étaient un peu plus fortement représentées que le contingent catholique, en provenance des pays de langues romanes.

C. Grâce au travail énorme des professeurs de français, qui axèrent leur enseignement sur la progression de la linguistique appliquée, au cours des vingt-cinq dernières années, dans le

domaine des méthodes audio-visuelles, notamment, grâce à la création, très tôt, d'un laboratoire de langues, la section des missionnaires enseignants s'acquiesça très vite une solide réputation internationale. -

D. Aussi ces anciens élèves (et le fait fut remarqué à l'époque) s'élevèrent-ils, avec force, dans tous leurs milieux d'influence, quand, au lendemain des tragiques événements de l'Indépendance du Congo, contre les imputations déshonorantes dont la Belgique fut l'objet, jusqu'à la tribune de l'O.N.U. A ce moment, les meilleurs de ces anciens diplômés de l'ex-Ecole Coloniale occupaient, au Congo, au Rwanda et au Burundi, des postes-clés, dans lesquels ils purent témoigner à l'égard de l'Etat belge d'un effectif sentiment de gratitude.

E. On ne pourrait donc s'étonner de constater encore qu'après l'avènement de la République du Congo, toutes obligations étant cependant, du fait même, abolies, les Sociétés religieuses du monde entier, et surtout des plus puissants pays industrialisés, aient persévérer à orienter leurs membres vers la formation de Bruxelles, plutôt que vers celles de Genève ou de Paris.

C'est ce qui explique que la Section des missionnaires enseignants, devenue ensuite celle des Enseignants étrangers, est l'une des structures de notre ancien régime colonial qui ait survécu plus de dix ans, au sein de l'ex-Ecole Coloniale, devenue ensuite Ecole d'Administration, puis Centre de Formation de l'O.C.D.

F. Cependant, l'extinction, au niveau du pouvoir organisateur, de toute base juridique et réglementaire à ces activités n'a pas permis au Secrétariat Général de l'O.C.D. de les poursuivre sous le couvert de sa seule autorité, comme il y était parvenue pendant près d'une décennie, étant donné l'opposition formelle et réitérée de la Cour des Comptes à la liquidation des créances souscrites pour frais d'enseignement. Une Commission formée, au niveau de l'O.C.D., sous l'autorité du Secrétaire Général, en 1967, en vue de sauver l'avenir de cette formation, a transmis en haut lieu des propositions positivement concluantes, mais auxquelles aucune suite pratique n'a pu être donnée.

G. Nonobstant cette situation de fait, le Bureau des Eglises et Missions protestantes en Afrique Centrale, sur la base d'espoirs, sans doute trop peu considérés, a engagé quelque septante enseignants, diplômés universitaires, et d'autres membres du corps médical (médecins et infirmières) à prendre, quand

./..

même, le chemin de la section de Bruxelles, avant de rejoindre des postes au Congo, au Rwanda et au Burundi, où ils seront considérés par les gouvernements respectifs de ces Etats comme des techniciens de la coopération.

La Section des Enseignants étrangers, domiciliée au Centre de Formation de l'O.C.D., étant, entre-temps, passée au stade de l'extinction réelle, force fut au responsable du Bureau susmentionné d'improviser des classes de français sous le régime du préceptorat, les enseignés rétribuant les enseignants.

H. Cette situation pouvant apparaître, non sans quelque apparence d'équité, assez pénible pour les personnes de bonne volonté, mais de ressources plus que modestes, ainsi orientées vers Bruxelles, le Secrétaire Général du Bureau des Eglises et des Missions protestantes en Afrique Centrale a demandé officiellement au Conseil d'Administration de l'Institut de Formation de Cadres pour le Développement (I.F.C.A.D.) d'assumer la formation antérieurement dévolue à l'ex-Section des Enseignants Etrangers.

Cette solution, qui engage le prestige, et peut être aussi, certains intérêts de la communauté belge dans les anciennes possessions d'Afrique, semble s'indiquer encore par le fait que le programme actuel de l'I.F.C.A.D. offre à ces personnes, pour la plupart, à l'heure actuelle, des laïcs, la possibilité de s'initier à des disciplines relatives à des thèmes majeurs du développement, centres de leur action future au sein de la francophonie africaine d'ancien ressort colonial belge, à savoir : a) techniques modernes d'éducation et de formation ; b) planification de l'éducation et des ressources humaines ; c) planification économique et aménagement du territoire ; d) animation socio-culturelle et développement social.

Dans le cadre de la section d'experts européens pour le développement que l'I.F.C.A.D. entend créer, il semble raisonnable que puisse s'intégrer le contingent, traditionnellement confié à l'Etat belge, depuis près d'un quart de siècle, par les Eglises protestantes du monde occidental. De plus, ces jeunes gens, animés du meilleur esprit à l'égard de la Belgique et disposant dans ce pays d'anciennes structures d'accueil, auraient l'occasion, à l'I.F.C.A.D., d'un contact quotidien et de grand intérêt avec les stagiaires boursiers, ressortissants de la plupart des pays africains et malgache associés à la Communauté Européenne.

N.B. : La copie de la demande officielle du Secrétaire Général du Bureau des Eglises et des Missions protestantes en Afrique Centrale à l'Administrateur-délégué de l'I.F.C.A.D. est annexée à la présente note.

\*=\*==\*==\*

November 5, 1970.

Mr. André BRACONIER,  
Administrateur-délégué,  
Institut de Formation de Cadres pour le Développement,  
Avenue Louise, 183  
1050 Brussels.

Dear Sir :

Thank you for the open and frank discussion yesterday morning of our need for a practical solution to the problem of language study for foreign missionaries who come to Belgium to study French.

I understand that up to the present time the Institut de Formation de Cadres pour le Développement has served the developing countries by providing studies for leaders from these countries who are in Europe. Since the personnel which goes out under various Church Mission Boards serves in a very direct and effective way in the development of the country in education, public health, agriculture and community development, I as a representative of these Missions request that you include in your Institute a section for the formation of this personnel.

Permit me to be more specific. Each year a certain number of young people arrive in Belgium from the Scandinavian countries, Britain and North America for the purpose of studying the French language. The large majority of these people are university graduates who will be working directly in recognized institutions in Central Africa. This year we have a group of seventy Protestant missionaries studying in Belgium : some at the Institute of Tropical Medicine in Antwerp and the rest in Brussels. Since the course normally offered for missionaries by the Belgian government was not available this year, some are taking private studies, and for the remaining forty it was necessary for us to arrange some classes. We have arranged three classes :

one audio-visual class for 22 beginners, taught by Mr. Deschamps ;

an intermediate course with 12 students ; and an advanced course for 12 students. These latter two classes are taught

./..

./..

by Mrs Vermijlen and Mr. Hancisse. These three classes give a total of fifty hours of instruction per week. It is likely that one more teacher needs to be added.

These missionaries are well educated in their various fields.

They need a good preparation in the French language. As their language facility improves it would be advantageous to expand the courses to include lectures on subjects related to their future involvement in the developing countries. Opportunities to meet and converse with leaders from the developing nations who are studying in Belgium would be a good preparation for future collaboration and understanding.

We sincerely hope that I.F.C.A.D. will agree in principle to accept and support this type of program. We can work out the details together at a later date.

I appreciate the opportunity of writing to you in English and assure you that you can feel free to answer in French.

Yours truly,

(s) L. Daniel Ericson,  
General Secretary

November 5, 1970.

Mr. André BRACONIER,  
Administrateur-délégué,  
Institut de Formation de Cadres pour le Développement,  
Avenue Louise, 183  
1050 Brussels.

Dear Sir :

Thank you for the open and frank discussion yesterday morning of our need for a practical solution to the problem of language study for foreign missionaries who come to Belgium to study French.

I understand that up to the present time the Institut de Formation de Cadres pour le Développement has served the developing countries by providing studies for leaders from these countries who are in Europe. Since the personnel which goes out under various Church Mission Boards serves in a very direct and effective way in the development of the country in education, public health, agriculture and community development, I as a representative of these Missions request that you include in your Institute a section for the formation of this personnel.

Permit me to be more specific. Each year a certain number of young people arrive in Belgium from the Scandinavian countries, Britain and North America for the purpose of studying the French language. The large majority of these people are university graduates who will be working directly in recognized institutions in Central Africa. This year we have a group of seventy Protestant missionaries studying in Belgium : some at the Institute of Tropical Medicine in Antwerp and the rest in Brussels. Since the course normally offered for missionaries by the Belgian government was not available this year, some are taking private studies, and for the remaining forty it was necessary for us to arrange some classes.  
We have arranged three classes :

one audio-visual class for 22 beginners, taught by Mr. Deschamps ;

an intermediate course with 12 students ; and an advanced course for 12 students. These latter two classes are taught

./..

./..

by Mrs Vermijlen and Mr. Hancisse. These three classes give a total of fifty hours of instruction per week. It is likely that one more teacher needs to be added.

These missionaries are well educated in their various fields.

They need a good preparation in the French language. As their language facility improves it would be advantageous to expand the courses to include lectures on subjects related to their future involvement in the developing countries. Opportunities to meet and converse with leaders from the developing nations who are studying in Belgium would be a good preparation for future collaboration and understanding.

We sincerely hope that I.F.C.A.D. will agree in principle to accept and support this type of program. We can work out the details together at a later date.

I appreciate the opportunity of writing to you in English and assure you that you can feel free to answer in French.

Yours truly,

(s) L. Daniel Ericson,  
General Secretary